



Vacances d'été

Club ados

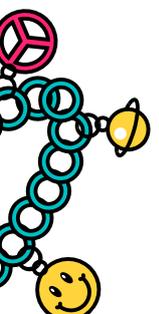


Comment inscrire son ado ?

Permanences inscriptions au stade :

- Vendredi 7 juin de 17h30 à 19h
- Samedi 8 juin de 10h à 12h
- Mercredi 12 juin de 17h30 à 19h
- Mercredi 19 juin de 17h30 à 19h
- Mercredi 26 juin de 17h30 à 19h
- Mercredi 3 juillet de 17h30 à 19h

Hors permanence, dépôt du dossier chez Aurélie Bozonnet au 135 Allée de l'Aulnaie à Attignat avant le 3 juillet 2024.



Valeurs des quotients	HABITANTS ATTIGNAT			HABITANTS AUTRE COMMUNES		
	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +
Journée (sans repas)	15,70 €	17,27 €	17,90 €	18,70 €	20,27 €	20,90 €
Matin	7,80 €	9,37 €	10,00 €	10,80 €	12,37 €	13,00 €
Après-midi	7,80 €	9,37 €	10,00 €	10,80 €	12,37 €	13,00 €
Repas	3,90 €					
Veillée	8 € (repas compris)					
Soirée ados	12 € (repas compris)					
Complément sortie	Jeudi 18 juillet supplément de 8€, mardi 27 août supplément de 20€					

Les tarifs comprennent les activités journalières, l'assurance, le transport, et les goûters. Ils tiennent compte des aides de la CAF et de la MSA de l'Ain et de la participation de la communes (1,85 € par jour) dans la limite des plafonds accordés par les collectivités.

Les frais de dossier annuels pour 2024 à l'association sont obligatoires et à acquitter à la première inscription 2024. La cotisation est de 6€ par enfant par an.

Accueil de loisirs : 317 rue de l'Église - 01340 ATTIGNAT

Siège : AS Attignat "Mille et un loisirs" : 305 grande rue - 01340 ATTIGNAT

Coralie Comtet : 1001loisirsattignat@gmail.com

06 26 89 26 15

Aurélie Bozonnet : secretaire@asattignat-foot.com

06 08 31 25 24





Bulletin d'inscription de juillet 2024

Club ados



Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Je soussigné(e), _____, responsable légal de l'enfant inscrit mon enfant à l'accueil de loisirs "Mille et un loisirs" pour les vacances de juillet 2024, et l'autorise à participer à toutes les activités de l'accueil aux dates suivantes.

(Merci de cocher les cases souhaitées) :

	Semaine 28				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	08/07/2024	09/07/2024	10/07/2024	11/07/2024	12/07/2024
Matin					
Après-midi		Sortie			
Repas					
Journée					
Soirée					

	Semaine 29				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	15/07/2024	16/07/2024	17/07/2024	18/07/2024	19/07/2024
Matin					
Après-midi			Sortie		
Repas					
Journée					
Soirée					

	Semaine 30				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	22/07/2024	23/07/2024	24/07/2024	25/07/2024	26/07/2024
Matin	Camps Pont de Vaux				
Après-midi					
Repas					
Journée					
Soirée					

	Semaine 31				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	29/07/2024	30/07/2024	31/07/2024	01/08/2024	02/08/2024
Matin	Club Ados Fermé				
Après-midi					
Repas					
Journée					
Soirée					

Documents nécessaires et obligatoires pour s'inscrire

Aucune inscription ne sera prise en compte en cas de documents manquant ou de règlement incomplet.

- 1/ Dossier d'inscription complété (à la première inscription en 2024)
- 2/ Bulletin d'inscription ci-dessus complété
- 3/ Règlement intégral (Chèque, espèces, chèques vacances, carte bleue ou virement)
IBAN : FR76 1780 6004 6006 2004 5800 013
Code BIC : AGRIFRPP878
- 4/ Attestation quotient familial (à la première inscription en 2024)
- 5/ Justificatif de domicile de moins de 6 mois (à la première inscription en 2024)
- 6/ Attestation d'assurance de responsabilité civile (à la première inscription en 2024).
- 7/ Règlement intérieur à nous retourner signer (à la première inscription en 2024).

A _____ Le ____ / ____ / ____

Signature obligatoire des parents, responsable légaux, précédé de la mention "_____
approuvé(e)".





Bulletin d'inscription d'août 2024

Club ados



Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Je soussigné(e), _____, responsable légal de l'enfant inscrit mon enfant à l'accueil de loisirs "Mille et un loisirs" pour les vacances d'août 2024, et l'autorise à participer à toutes les activités de l'accueil aux dates suivantes.

(Merci de cocher les cases souhaitées) :

		Semaine 32							Semaine 33				
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		05/08/2024	06/08/2024	07/08/2024	08/08/2024	09/08/2024			12/08/2024	13/08/2024	14/08/2024	15/08/2024	16/08/2024
Matin		Club Ados Fermé					Matin		Club Ados Fermé				
Après-midi													
Repas													
Journée													
Soirée													
		Semaine 34							Semaine 35				
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		19/08/2024	20/08/2024	21/08/2024	22/08/2024	23/08/2024			26/08/2024	27/08/2024	28/08/2024	29/08/2024	30/08/2024
Matin					Sortie		Matin		Sortie				
Après-midi							Après-midi						
Repas							Repas						
Journée							Journée						
Soirée							Soirée						

Documents nécessaires et obligatoires pour s'inscrire

Aucune inscription ne sera prise en compte en cas de documents manquant ou de règlement incomplet.

- 1/ Dossier d'inscription complété (à la première inscription en 2024)
- 2/ Bulletin d'inscription ci-dessus complété
- 3/ Règlement intégral (Chèque, espèces, chèques vacances, carte bleue ou virement)
IBAN : FR76 1780 6004 6006 2004 5800 013
Code BIC : AGRIFRPP878
- 4/ Attestation quotient familial (à la première inscription en 2024)
- 5/ Justificatif de domicile de moins de 6 mois (à la première inscription en 2024)
- 6/ Attestation d'assurance de responsabilité civile (à la première inscription en 2024).
- 7/ Règlement intérieur à nous retourner signer (à la première inscription en 2024).

A _____ Le _____ / _____ / _____

Signature obligatoire des parents, responsable légaux, précédé de la mention " _____ approuvé(e)".



A savoir



Le nécessaire au club ados :

- Une gourde pour m'hydrater.
- Une deuxième tenue pour toute éventualité (jeux d'eau, jeux extérieurs, transpiration, etc).
- Une casquette, un bob ou un chapeau pour éviter l'insolation.
- Tenue et chaussures adaptées.
- Un maillot de bain avec une serviette de bain.

Le tout dans un sac à dos.

Horaires :

Matin : accueil de 7h30 à 9h puis activités de 9h à 12h.

Midi: repas de 12h15 à 13h30.

Après - midi : accueil de 13h30 à 14h, activités de 14h à 17h puis départ des enfants de 17h à 18h30.

En fin de matinée, les enfants pourront être récupérés ou arrivés de 11h30 à 12h15.

Il est demandé aux parents de préciser, sur le dossier d'inscription, l'heure à laquelle l'enfant est susceptible de partir ou arriver dans ce créneau pour faciliter l'organisation.

En fin d'après - midi, ils ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h. En cas de départ, exceptionnel et justifié, avant 17h, la direction de l'accueil de loisirs devra en être informée suffisamment en amont.



Et surtout de la bonne humeur !

